

**EC transversaux offerts par le département de science politique LMD4
Année 2021-2022**

Licence premier semestre

| Intitulé de l'EC | Code Apogée | Jour et heure (1 ^{er} semestre) | Enseignant.es | Descriptif |
|--|-------------|---|--|--|
| L1 S1 | | | | |
| Histoire politique et sociale de la France | DH31EM01 | Mardi 9h-12h Mardi 18h-21h Mercredi 18h-21h | Yanice Krimi Guillaume Gandelin Guillaume Gandelin | Ce cours vise à acquérir les repères chronologiques fondamentaux de l'histoire politique contemporaine de la France et à comprendre les enjeux liés aux principaux mouvements et événements. Se focalisant sur la période s'étendant de 1789 à 1889, il met l'accent sur les configurations et les moments de crise les plus décisifs pour l'évolution du système politique français. |
| Droit constitutionnel et institutions politiques comparées | DH31EM02 | Mardi 15h-18h Vendredi 12h-15h Vendredi 15h-18h | Camille Al Dabaghy Benjamin Clémenceau | Ce cours vise à fournir les connaissances et modes de raisonnement élémentaires de la théorie de l'État et du droit constitutionnel, dont la maîtrise est indispensable à tout.e étudiant.e qui souhaite accéder à la pleine intelligence des systèmes politiques contemporains. |
| Introduction à la sociologie politique | DH31EM03 | Mercredi 15-18h Jeudi 18h-21h Vendredi 9h-12h | Baptiste Mollard Delphine Ruiz Romane Rosencwajg | L'objectif de ce cours est d'apporter aux étudiants une première connaissance des objets, des méthodes et des principaux courants de la sociologie politique. Après avoir posé la question de la définition de la sociologie politique et de sa place au sein de la science politique, on construira une réflexion autour de concepts fondamentaux de la sociologie politique à partir de travaux fondateurs et d'enquêtes récentes. On fera apparaître les enjeux de la démarche sociologique pour la compréhension des jeux et des pratiques politiques, de leur formation historique à leur transformation contemporaine. |
| Économie politique | DH31EN01 | Lundi 12h-15h Lundi 18-21h Jeudi 9h-12h | Massimiliano Nicoli Massimiliano Nicoli Damien De Blic | Ce cours a pour but d'apporter aux étudiants les connaissances économiques nécessaires à la compréhension des enjeux politiques contemporains. La première partie du cours privilégie un point de vue historique pour rendre |

| | | | | |
|-------------------------------|--|--|--|---|
| | | | | <p>compte de l'autonomisation progressive d'une sphère d'activité économique et des transformations corrélatives de l'État. La deuxième partie prend pour objet les logiques sociales attachées à l'échange et aux différentes formes de transferts qui assurent la circulation des ressources matérielles dans une société (don et contre-don, impôts, redistribution etc.). La troisième partie est centrée sur l'étude des politiques économiques et des différentes formes d'intervention de l'État, que ce soit dans la production de biens publics ou dans la correction des inégalités. Le cours prend appui sur des travaux classiques d'histoire et de sociologie économique, ainsi que sur les recherches plus récentes qui ont contribué à renouveler ce champ d'études.</p> |
| L2 S1 | | | | |
| Analyser et enquêter l'État | | <p>Jeudi 9h-12h Jeudi 15h-18h</p> | <p>Delphine Ruiz Clemens Zobel</p> | <p>L'État sera abordé dans ce cours comme une forme politique qui, loin d'avoir toujours existé, est le résultat d'un processus historique : la constitution progressive, au cours des siècles, d'un monopole de domination (militaire, financier, symbolique) au profit d'un centre qui a vocation à exercer le pouvoir sur une population et sur un territoire. Quelles sont les relations et concurrences entre groupes à travers lesquelles l'État s'est construit ? Quelle forme prend aujourd'hui l'État, dans le contexte de la construction européenne et de la « mondialisation » ? Dans ce cours et à travers ces questions, seront abordés différents travaux et théories permettant de penser l'État. Il s'agira dans le même temps d'examiner les approches empiriques qui se sont développées pour enquêter sur l'action de ses agents et ses transformations récentes.</p> |
| Organisations internationales | | <p>Vendredi 12h-15h Vendredi 15h-18h</p> | <p>Thomas Brisson Jeanne Dupendant</p> | <p>Ce cours a pour objectif la compréhension du fonctionnement des principales organisations internationales et l'évaluation de leur place et</p> |

| | | | | |
|---|--|------------------|-----------------------------|---|
| | | | | de leur poids dans les relations internationales. Une attention particulière sera accordée à l'ONU, à l'institution de la justice pénale internationale (du TPIY à la CPI), aux grandes organisations à vocation économique (FMI, Banque mondiale, OMC) et aux organisations régionales (espaces arabe et asiatique notamment). |
| Politique et société : Amérique Latine | | Vendredi 18h-21h | Maricel Rodriguez Blanco | Ce cours a pour objectif d'analyser la dynamique sociopolitique des sociétés latino-américaines depuis la fin de la colonisation jusqu'à nos jours. Il traitera des agents, des espaces et des enjeux des luttes de pouvoir au sein des différents pays. En combinant une approche théorique de sociologie politique avec des enquêtes empiriques portant sur différentes problématiques, il s'agira de mettre en perspective historique et d'approfondir de façon comparative l'étude des mutations démocratiques en cours dans le sous-continent. Après une première partie consacrée aux héritages de la conquête et de la colonisation sur les régimes politiques contemporains, nous aborderons les gouvernements « populistes », les régimes autoritaires et les transitions démocratiques, pour nous focaliser par la suite sur l'examen des transformations contemporaines de l'action publique, des partis politiques et des mouvements sociaux. Une attention particulière sera portée aux reconfigurations |
| Politique et société : Asie | | Lundi 18h-21h | Tao Hong | Souvent qualifiée de « puissance émergente », l'Inde est encore peu connue en France. Tout particulièrement la sociologie de l'Inde reste en France encore très largement à construire. Cet enseignement propose une introduction à la sociologie de l'Inde qui croise différentes approches relevant de la sociologie |

| | | | | |
|---------------------------|----------|-----------------------------------|--|--|
| | | | | économique et du travail et de la sociologie politique |
| L3 S1 | | | | |
| Théories de la démocratie | | Lundi 18h-21h Mardi 15h-18h | Kolja Lindner Yves Sintomer | Ce cours se veut moins une introduction systématique qu'une ouverture. À partir de textes classiques aussi bien qu'à partir d'expériences politiques et militantes, nous proposons de mener une réflexion sur différentes approches de la démocratie, allant du libéralisme à l'anarchisme, passant par le républicanisme, le féminisme, le marxisme et d'autres paradigmes. On va découvrir ainsi que la démocratie est loin d'être une simple expérience occidentale, mais au contraire le cadre de référence d'une pluralité d'efforts d'organisation et de lutte à l'échelle globale. |
| Études du genre | DH35EM02 | Jeudi 12h-15h Vendredi 12h-15h | Anne Cécile Caseau Manuela Salcedo | Qu'est-ce que le « genre » ? Le cours a pour objectif de présenter les principaux apports de la sociologie à l'analyse des processus complexes contribuant à la construction sociale de la différence des sexes. Après avoir illustré en quoi le genre est un principe d'intelligence du monde social, un principe d'ordre et de hiérarchie, une pratique d'improvisation se déployant sur une scène de contrainte, le cours s'intéresse à la manière dont les identités sexuelles se construisent et aux liens entre sexe, genre et sexualité. Le cours traite ensuite du fonctionnement du genre dans différents domaines étudiés par la sociologie : le travail, la socialisation, la politique, la sexualité. Il portera une attention particulière à l'intersection du genre avec d'autres rapports sociaux, par exemple de classe et de « race ». |
| Médias et espace public | DH35EM03 | Mardi 12h-15h Mardi 18h-21h | Anne Marijnen Thomas Alves-Chaintreau | L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de mieux appréhender les conceptions de l'espace public et d'acquérir des outils de compréhension du rôle des médias et des journalistes. Il s'efforcera de présenter les conceptions désormais classiques de l'espace public et les travaux de sociologie des médias et du journalisme pour tenter de cerner les particularités |

| | | | | |
|---|----------|------------------|--------------------|--|
| | | | | de l'espace médiatique contemporain. Il reviendra tout d'abord, d'un point de vue historique, sur l'émergence d'un espace public et d'une presse libre dans le courant de la seconde moitié du XVIIIe siècle et du XIXe siècle, puis sur l'autonomisation relative du champ journalistique et sur la différenciation des supports (presse écrite, radio, télévision, internet). Il prendra ensuite pour objet l'espace professionnel du journalisme en rendant compte des conditions d'entrée dans la carrière, des différents pôles qui structurent cet espace, et des différentes logiques qui guident le travail quotidien des journalistes. La question du pouvoir des médias sera enfin abordée à travers l'étude des relations entre les mondes sociaux du journalisme et les autres espaces sociaux. |
| Tremplin métier : Action publique, migrations, discriminations | DH35ET02 | Mercredi 12h-15h | Vanessa Codaccioni | Ce cours propose des éléments empiriques et des notions théoriques pour appréhender les discriminations, en particulier raciales (mais aussi sexuelles). Il prend pour point de départ l'importance du fait migratoire ainsi que de la « question immigrée » dans la construction de la nation française (et de la nationalité), pour analyser ensuite la montée en puissance d'une « question raciale » réputée étrangère à la culture politique du pays : on y parlera de la « question noire » et de la « question rom », d'islamophobie et d'antisémitisme. Il examine à la fois les logiques sociales à l'oeuvre et l'expérience des personnes discriminées, avec la constitution de subjectivités minoritaires. Il porte une attention particulière aux politiques publiques – non seulement antidiscriminatoires, mais aussi discriminatoires. Si le cours est centré sur la France, il mobilise la comparaison avec les États-Unis tout en abordant l'expérience nationale dans le cadre européen. |